



COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 14 mars 2024

Le conseil municipal s'est réuni au Grand Salon de l'Hôtel de Ville à FRAIZE, le **jeudi 14 mars 2024 à 20 heures**, sous la Présidence de Madame Caroline LEROGNON, Maire de FRAIZE.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

ANTOINE Martine – PERSON Damien – OLIVEIRA Fernando – JACQUEL Felaniaina – PERROTEY Christelle – ILUNGA Nancy – FINANCE Jean-François – CUNY Annick — MARGUET Patricia - JOANNES Mathieu – SALIER Christian – SIMON Martine – FLEURENTDIDIER François -

Excusés :

MOSER Gabrielle (pouvoir à Christian SALIER) – MICLO Mickaël (pouvoir à Martine ANTOINE) - VINCENT Nicolas (pouvoir à Caroline LEROGNON) - CARGEMEL Sylvie (pouvoir à Christelle PERROTEY) - BERTONI Jean-Marc (pouvoir à Damien PERSON) – MAIULLARI Claire (pouvoir à Patricia MARGUET) – BALTHAZARD Eric – RIBER Dominique (pouvoir à François FLEURENTDIDIER).

Absent :

BARADEL Jean-Marie

A été nommé(e) secrétaire : Martine ANTOINE

Le conseil municipal a voté les délibérations suivantes :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 décembre 2023

Le conseil municipal adopte le compte rendu de la séance du 5 décembre 2023, ce dernier n'appelant aucune observation.

(Vote à l'unanimité)

2. Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour 2024

Le conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2024.

3. Recrutement d'un Adjoint Technique Territorial pour accroissement temporaire d'activité

Le conseil municipal décide la création, à compter du 1^{er} juin 2024 et pour une durée de 6 mois, d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, dans le grade d'Adjoint Technique, relevant de la catégorie C, à temps complet.

(Vote à l'unanimité)

4. Augmentation du temps de travail d'un Technicien Territorial Principal de seconde classe

Le conseil municipal autorise l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un Technicien Territorial Principal de seconde classe, soit un passage de 30 heures à 35 heures hebdomadaires lui permettant de faire face à la charge de travail à réaliser.

(Vote à l'unanimité)

5. Remboursement de frais de transports scolaires

Le conseil municipal autorise le remboursement de frais de transports scolaires à 4 familles fraxiniennes qui en ont fait la demande avant le 31 décembre 2023 (dernière tranche), soit un montant total de 376 € (94 € par élève).

(Vote à l'unanimité)

6. Marché avec API RESTAURATION : Avenant n°1

Le conseil municipal autorise la signature de l'avenant n°1 au marché de fournitures et de prestations de services passé avec la société API RESTAURATION afin de valider l'actualisation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024.

(Vote à l'unanimité)

7. Concession de source en forêt communale

Le conseil municipal autorise le changement de nom du concessionnaire de la source alimentant l'Auberge du Col du Bonhomme. Celle-ci sera reprise dans les mêmes termes et pour une durée identique par la SCI SQUALE.

(Vote à l'unanimité)

8. Prime de pouvoir d'achat au personnel communal

Le conseil municipal annule et remplace la délibération de même objet en date du 5 décembre 2023 et la reprend sans faire figurer les montants cumulés par strate de rémunération portés au tableau d'attribution, conformément à la remarque formulée par le contrôle de légalité.

(Vote à l'unanimité)

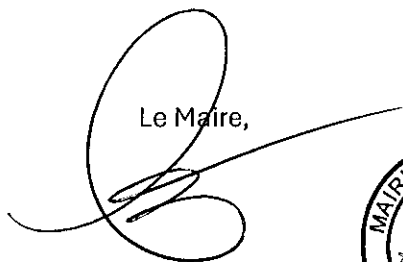
.../...

Questions diverses : //

La séance s'est terminée à : 20 heures 42

Fait à FRAIZE, le 14 mars 2024

Le Maire,



Caroline LEROGNON



La Secrétaire de séance,



Martine ANTOINE